



**Assemblée Générale
du vendredi 26 avril 2019
Exercice 2018**

**Rapport Moral 2018
Orientations 2019**

Rapport moral de l'exercice 2018

1) LA VIE ASSOCIATIVE

Toutes les décisions prises en conseil d'administration sont l'aboutissement de réflexions partagées entre les administrateurs bénévoles du bureau et les commissions de coordination des secteurs « Enfance » et « Loisirs Culturels et Sportifs ».

Au total, ce sont 5 conseils d'administration, 7 réunions de bureau et 25 commissions de coordination qui ont été réalisés en 2018

Nous tenons donc ici à remercier vivement tous ces acteurs pour leur dynamisme et leur implication. Sans oublier le professionnalisme des salariés qui permet un accueil du public de grande qualité. Le soutien associatif de notre directrice Armelle (partie en retraite) a permis cette dimension participative.

2) LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2018 a été marquée par le départ en retraite d'Armelle Muloise et le recrutement de Pascal Guérin, notre nouveau Directeur, arrivé en novembre, ce qui a permis un temps de tuilage.

L'augmentation significative de l'activité Enfance (*nous avons passé la barre des 22 000 journées/enfant*) a eu un impact non négligeable sur la charge de travail de ce secteur. Cette évolution a conduit à régulariser quelques postes d'animateur en CDD en contrat à durée indéterminée intermittent. Une vingtaine de salariés en CDI encadre maintenant nos enfants.

Ce surcroît d'activité associé à la prévision de départ en retraite sans remplacement de notre coordinatrice ressources humaines, Hélène, nous ont conduit à modifier l'organisation de l'équipe en début d'année afin de répondre aux besoins identifiés :

- Accompagner l'augmentation de la charge d'activité assumée par la responsable du secteur Enfance, avec positionnement d'un poste de coordination.
- Revoir la répartition des tâches des salariés de notre pôle administratif-rh-compta, afin de compenser ce départ.
- Mettre en place la transition numérique nécessaire à nos besoins, avec la dématérialisation des fiches de paye et la création d'un portail famille secteur des loisirs culturels et sportifs.

Nous avons dû gérer sur les $\frac{3}{4}$ de cette année l'absence pour maladie de notre responsable du secteur enfance-jeunesse (arrêts successifs). Cette absence a été en partie compensée par une forte solidarité du personnel de l'ALAC. Ces investissements ont permis de limiter les perturbations du fonctionnement du secteur enfance et plus globalement de l'association.

Le CA a octroyé une prime de fin d'année aux salariés pour les remercier de leur implication.

Sans oublier un dialogue social régulier avec les représentants du personnel et la mise en place du Comité Social Economique avec les élections du 6 février 2019.

Les formations

L'association continue de contribuer à l'amélioration des compétences de ses salariés avec notamment :

- Une formation destinée à la maîtrise « d'indisign », outil utilisé pour la réalisation des plaquettes (secteurs Enfance et Loisirs Culturels et Sportifs), suivie par une de nos secrétaires d'accueil ;
- Une formation sur la paie permettant l'évolution des tâches présentée précédemment (positionnement d'une des membres de l'équipe administrative sur les missions RH)
- Entrée en formation DEJEPS d'une référente de site (Diplôme professionnel préparant aux missions de coordination)
- Formation BAFD pour un animateur enfance
- Formation sur la parentalité, suivie par la coordinatrice enfance, en cohérence avec les orientations présentées à la mairie dans notre PEL (proposer des projets permettant d'accompagner les parents dans leur fonction parentale).

Et comme tous les ans nous avons accueilli, au sein de nos équipes d'animation Enfance, des stagiaires BAFA pendant l'été.

3) LA CONVENTION TRIENNALE ET LOCALE AVEC LA COMMUNE DE CARQUEFOU

En respect de cette convention de partenariat avec la commune, l'ALAC s'est organisée pour accueillir en priorité, sur les accueils enfance, les familles carquefoliennes (notamment les familles monoparentales ou dont les deux parents travaillent).

Elle soutient la volonté de la commune de développer et soutenir une politique d'animation adaptée aux besoins et attentes de sa population et de favoriser l'accès au plus grand nombre à ses activités. Cette dernière orientation s'est notamment concrétisée par la mise en place d'une politique tarifaire au taux d'effort pour le secteur enfance.

4) NOS IMPLICATIONS AU SEIN DE LA COMMUNE

Encore une fois l'ALAC a participé activement à la vie de la commune.

Dans la mise en œuvre d'évènements festifs en partenariat avec la municipalité de Carquefou, notamment :

- Dans l'auditorium de l'école de musique avec notre première comédie musicale en février 2018 et les représentations des ateliers théâtre adultes et enfants en juin
- Sur le site des Renaudières, avec l'exposition de peinture et d'une œuvre collective dans la cour en juin
- Au musée de l'Erdre, avec un atelier d'impro pour les enfants sur le thème des abeilles en juin
- La participation du chant loisir à la rencontre des chorales de Carquefou sous la direction de l'école de musique à la Fleuriaye

Un travail en collaboration avec l'équipe municipale de l'école de musique a conduit à la mise en place, depuis la rentrée de septembre 2018, d'un atelier « musique et danse ».

Mais également le partenariat avec le nouveau lycée de Carquefou :

- Le deuxième événement littéraire présenté par l'atelier écriture, le samedi 20 octobre 2018, à l'auditorium du lycée
- La participation aux « mardis de l'engagement », avec la proposition de plusieurs ateliers d'expression à destination des lycéens (au programme sur 2018, hip-hop et dessin).

Et enfin les actions du groupe nature, toujours très dynamique, avec notamment le ramassage des déchets sur les sentiers de randonnées communaux : 104Kg récoltés.

En conclusion, une année 2018 très riche en événements !

Pour le Conseil d'Administration

Les co-présidents

Pierre LOIRAT

Gildas PASSARD

Joël MORTUAIRE

ORIENTATIONS 2019

1) RESSOURCES HUMAINES :

Poursuivre et organiser les changements programmés en 2018 :

- Accompagner notre nouveau Directeur dans sa prise de poste avec la nécessité de recruter un responsable du secteur enfance-jeunesse du fait de l'arrêt longue maladie d'Elisabeth ;
- Organiser notre restructuration interne suite au départ non remplacée de notre coordinatrice RH. Redéfinir l'organigramme et revoir les fiches de poste en cohérence avec cette évolution.

Décider d'une organisation adaptée pour permettre la continuité du projet enfance-jeunesse :

- Gérer l'absence prolongée de notre responsable enfance
- Organiser le futur départ en congé maternité de notre coordinatrice pédagogique

2) SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE :

Afin de diminuer le nombre de refus chez les petits, notamment sur les mercredis, nous avons revu les tranches d'âge à partir de janvier 2019 :

Sites utilisés les MERCREDIS et PETITES VACANCES	Tranche d'âges : enfants nés en
Maison de la Petite Enfance	2015-2014
Louis Armand	2013-2012
Florigny	2011 et avant

Partenaires du Projet Educatif Local développé par la commune de Carquefou, nous proposons pour 2019 de mettre en place, en partenariat avec les structures du territoire concernées des actions de parentalité en direction des familles carquefoliennes.

3) SECTEUR LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS :

Mise en place d'une semaine de découverte en complément des portes ouvertes proposées en fin d'année scolaire :

Afin de mettre en lumière les projets de nouvelles activités envisagés pour la rentrée de septembre, il a été décidé de regrouper ces nouvelles propositions en formule découverte sur une semaine balisée entre les vacances d'hiver et de printemps.

Nous travaillons activement à la mise en place de tous les projets d'animation prévus sur 2019 :

- Spectacle Comédie Musicale le 15 février 2019
- Manifestation « L'art en scène », sur le site des Renaudières, en deux étapes
 - Théâtre les 10*11 et 12 mai
 - Exposition de nos ateliers d'arts et Chorale les 8 et 9 juin
- Gala de Danse le samedi 15 juin à la Fleuriaye

4) CHANTIERS 2019 :

- Le Conseil d'Administration a priorisé 3 axes de travail pour le premier semestre 2019. Ainsi, 3 groupes de travail (G.T.) ont été lancés fin 2018 par les administrateurs :

- G.T. « Enfance » :

Ce G.T. a pour objet d'effectuer un état des lieux de notre fonctionnement afin d'envisager, dans un premier temps, des pistes d'amélioration pour les familles utilisatrices. Il a ainsi été décidé d'échanger avec les familles sur nos modalités de fonctionnement pour savoir si notre offre d'accueil est en cohérence avec leurs besoins, avec la volonté de proposer aux parents de nous rejoindre dans ce groupe de travail.

- G.T. « Communication » :

Les trois thèmes validés par ce groupe :

- Thème N°1 : Renforcer la notoriété de l'association
- Thème N°2 : Valoriser les actions de l'ALAC
- Thème N°3 : Adapter nos outils aux orientations définies

Les réalisations à ce jour :

Création d'une charte graphique permettant une harmonisation de nos supports de communication, modernisation du logo, et réflexion d'ensemble concernant nos différents outils de communication.

- G.T. « correspondants » sur notre secteur des loisirs culturels et sportifs :

Nous faisons le constat que nos adhérents, qui arrivent par nos activités, sont actuellement assez loin du fonctionnement associatif.

La volonté posée par ce groupe de travail :

- Favoriser l'implication des adhérents dans la vie de l'Association, permettre aux adhérents de l'ALAC de mettre un pied, prendre une place dans la vie de l'Association ;
- Permettre la proposition d'activités au plus près des attentes des adhérents (relation en lien avec l'animateur) ;
- Faciliter les relations entre les différents échelons ;
- Permettre un lien entre l'activité, le ou les groupes et l'association ;
- Renforcer la parole des adhérents.

- Nous devons aussi poursuivre l'actualisation de certains de nos outils pour répondre à l'évolution de nos besoins. Les axes prioritaires pour 2019 concernent l'acquisition :

- ✓ d'un logiciel de paie adapté à notre fonctionnement (en lien avec la convention collective de l'animation),
- ✓ d'un logiciel adhérents répondant à notre cahier des charges, avec entre autre, la possibilité d'inscription pour nos deux secteurs, via un portail famille internet.